• Vie locale

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Approbation de la convention de financement avec le Conseil Départemental pour la sécurisation des abords du collège André Corbet. Des travaux auront lieu sur le parking et au niveau de la dépose des bus : optimisation de l'existant, création d'une zone de stationnement supplémentaire, d'un secteur dédié au personnel scolaire, d'une zone de dépose minute et d'une aire de retournement pour la collecte des ordures ménagères. La subvention accordée par le Conseil Départemental s'élève à 50 % de la dépense subventionnable soit 274 342 € HT (pour un montant de 729 178 € HT).

Tarifs du restaurant scolaire : à compter du 1er janvier 2022, pour les élèves de l'école primaire, les tarifs seront fixés à 3,20 € pour le forfait 4 jours ; 3,53 € pour le forfait 3 jours ; 3,70 € pour le forfait 2 jours et 3,87 € pour le forfait 1 jour. Cette augmentation d'environ 10% se répercutera sur les deux prochaines années en raison de la hausse du coût des repas et de l'évolution des exigences (circuits courts, produits bio...). Pour les élèves du collège, les tarifs restent les mêmes, le Conseil Départemental prenant en charge la différence.

Développement du réseau public fibre optique pour les particuliers (FFTH) par le Syane 74 : 4 points de mutualisation (PM) ont été récemment implantés sur les secteurs suivants : route de Vercland, carrefour de la route de Plampraz, Plateau des Saix et départ de la route des Mouilles. Ces PM permettront le raccordement et donc l'éligibilité de ces zones à la fibre dès 2022.

Prestation de déneigement : cet hiver, les marchés pour les circuits de déneigement ont été attribués à quatre prestataires privés : SARL Deplace, SARL Deffayet Terrassement, Laurent Tronchet TP et Chantry TP. Un nouveau circuit sera assuré sur les grands parkings municipaux. Trois de ces marchés incluent une option pour la mise à disposition de personnel à la commune en cas d'impondérables (arrêt maladie, remplacement de dernière minute…), les agents communaux étant également en charge d'une partie du déneigement (de proximité, manuel ou avec engins, salage…).

mairie de Samoëns — VIVRE ENSEMBLE À SAMOËNS — Vie municipale et vie locale

Trait d'union

NEWSLETTER
Décembre 2021
n° 77

• Edito

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Sylvie Bonnevie exerce ses fonctions de Directrice Générale des Services depuis 1992. Après avoir dirigé les services de communes telles que Tignes, Brides-les-Bains ou Serre Chevalier, le contexte des économies touristiques et des relations avec des partenaires comme la Compagnie des Alpes, entre autres, est un sujet qu'elle maîtrise.

Pourquoi avoir choisi Samoëns ?
>> Premièrement, pour me rapprocher des Pays de Savoie dont je suis originaire. Je souhaitais par ailleurs revenir en fonction sur des environnements de montagne. Passionnée par le contexte pluriel des stations de tourisme avec leurs projets d'envergure et des capacités financières leur permettant de les réaliser, en ma qualité de femme de projet et de challenge, j'ai été immédiatement attirée par le programme que souhaitait décliner la municipalité.

Quel est le rôle d'une Direction Générale des Services ?
>> C'est de mettre en oeuvre le projet politique dans toutes ses composantes juridiques, administratives, techniques et financières, en mobilisant pour ce faire les moyens mis à sa disposition. Une Directrice Générale des Services, c'est la courroie de transmission entre les élus et les services… à double sens !
Par ailleurs, c'est également la direction, la coordination et l'animation de l'ensemble des agents de la collectivité. Mon rôle étant d'être en appui des services et de favoriser l'acquisition de nouvelles compétences, ainsi qu'une professionnalisation accrue.

Quelle a été la bonne surprise en découvrant la commune et ses services ?
>> Ma bonne surprise a été l'engagement et le dévouement des agents au service public, malgré un contexte organisationnel compliqué, leur bonne volonté à accompagner l'action publique et une capacité à savoir s'adapter. Samoëns, quant à elle, me fait vraiment penser à un écrin, avec son charme si particulier et son mélange réussi de traditions et de nécessaires évolutions. J'y retrouve toutes les valeurs qui me plaisent dans les territoires de montagne, comme la solidarité ou le goût de l'effort !

Pour vous, quel est le défi majeur de ce mandat ?
>> C'est de tenir la distance malgré les difficultés, de rester positive, de co-construire et de pouvoir transmettre une organisation en ordre de marche aux élus futurs. Après toutes ces années d'expérience, je crois toujours en la force de la transmission, entre autres des savoirs. Mes efforts se concentrent donc prioritairement sur une nécessaire réorganisation des services pour accompagner les élus, ainsi que moi-même, dans l'atteinte des objectifs de ce mandat.

Définissez votre manière d'aborder vos actions : "Aller à l'essentiel et ne pas réinventer l'eau chaude !"

en bref

Compte tenu d'une baisse de fréquentation constatée dans ses bureaux (révolution numérique, modes de vie des clients et nouvelles habitudes,...), **la Poste adapte ses horaires d'ouverture.**
À compter du 03 janvier 2022, le bureau de Samoëns vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

Déneigement : le passage des chasse-neige induit évidemment un bourrelet de neige de part et d'autres de la route, **il appartient à chacun de déneiger cet amas au même titre que le trottoir devant chez lui.**
Rappelons également qu'il est essentiel :
• d'être vigilant à ne pas stationner dans des endroits pouvant gêner le passage et les manoeuvres des engins,
• de se préparer à déneiger un minimum devant chez vous pour anticiper vos sorties,
• de veiller à entretenir régulièrement vos haies et à élaguer vos arbres en bordure de route,
• si les engins ne sont toujours pas passés devant chez vous, c'est que les équipes sont occupées ailleurs… patientez, ils ne tarderont pas. **Merci de votre compréhension** envers ces services qui travaillent de nuit pour nous tous !

Domaine du Grand Massif - saison 2021/22 : À la suite d'un glissement de terrain, le télésiège **Chariande II** ne pourra pas ouvrir cet hiver. En effet, la gare et les pylônes ne sont plus alignés.

La saisine par voie électronique pour les certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner est en place depuis le 1er juillet 2021.
À compter du 1er janvier 2022, ce dispositif sera généralisé aux autorisations d'urbanisme suivantes comme le prévoit la réglementation : déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Les conseils municipaux ont lieu tous les 1ers lundis de chaque mois.

Exceptionnellement, le prochain Conseil Municipal aura lieu le : 10 JANVIER 19h30

• Emploi

RESSOURCES HUMAINES

Offre d'emploi pour renfort en février à la patinoire : Agent polyvalent des équipements sportifs - 35h semaine sur 5 jours.
Envoyez vos candidatures au service RH : cjay@mairiedesamoens.fr avant le 10 janvier 2022 au plus tard.

Offre de stage au service communication : Durée 2 fois 1 mois
- Pendant les vacances de pâques : mise à jour du guide des associations, préparation des rencontres prévues avec la population au printemps et dans le cadre du développement partagé de la Commune.
- En début d'été pour réaliser le reporting de ces rencontres.

Profil recherché : étudiant(e) en communication, marketing, étude de projets…
Envoyez vos candidatures au service RH : cjay@mairiedesamoens.fr

• Hommage

REMISE DES DISTINCTIONS - 1ére ÉDITION PRIX D'EXCELLENCE ALPAGES

Cette cérémonie s'est déroulée le vendredi 19 novembre 2021 à l'occasion du Congrès annuel de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA 74) à Châtillons-sur-Cluses, en présence de Stéphane Bouvet, Président de la Communauté de Communes des montagnes du Giffre, et de Cyril Cathelineau, le vice-président en charge de l'environnement.

Parce que ne l'oublions pas : l'agropastoralisme fait partie de l'identité des Montagnes du Giffre.
Ainsi, pas moins de **14 exploitants-alpagistes du territoire** se sont vus remettre leur prix pour cette première édition.

Le but ? Mettre en lumière ce domaine pastoral de plus de 9 000 hectares, valoriser ses beaux alpages et plus particulièrement **ses acteurs, les exploitants-alpagistes** pour lesquels ce patrimoine est essentiel.
Cette remise de prix permet par ailleurs de créer du lien en mettant en avant la reconnaissance du travail des alpagistes.
Les conseillers communautaires ont ainsi pu rencontrer des agriculteurs : un échange fondamental pour mieux se rendre compte des conditions de vie et de travail de cette activité séculaire.

Un livret hommage de cette édition 2021 a été réalisé conjointement par la Communauté de Communes et la SEA 74.
Il est disponible en téléchargement (pdf) :
https://www.montagnesdugiffre.fr/actualites/prix-dexcellence-alpages-les-alpagistes-recompenses/

Rédaction : Mairie de Samoëns - Mise en page : TAO création – Directeur de la publication : M. Jean-Charles MOGENET, Maire – Impression : imprimerie Uberti-Jourdan

• Vie culturelle

PROGRAMMATION CULTURELLE SCOLAIRE

358 élèves de CM1 et CM2 des 9 écoles primaires de notre communauté de communes ont assisté au spectacle **"Où est passé le professeur Dino ?"** qui s'est déroulé le 21 octobre dernier.
Le vendredi 19 novembre, ce sont 258 élèves de 4ème et 3ème de 3 collèges du secteur (Samoëns /Taninges et Saint-Jeoire) qui ont assisté à leur tour avec enthousiasme à la pièce de théâtre contemporaine **"Carole"** suivie d'un débat animé avec les comédiennes, comédiens et la metteuse en scène.

Rappelons que la **programmation culturelle scolaire** se poursuivra jusqu'en mai 2022 avec :
• Jeudi 10 mars : Coucou Hibou (destiné aux élèves de CP, CE1, CE2)
• Lundi 21 mars : Le Molière Volant (destiné aux élèves de 5ème et 6ème)
• Jeudi 19 mai : Poetinha (destiné aux maternelles)

• Prévention

CAMPAGNE DE PRÉVENTION : RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Comme chaque année, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Solidarités et de la Santé reconduisent la campagne de prévention et d'information sur les **risques d'intoxication au monoxyde de carbone**.

En Haute-Savoie, au cours de la période de chauffe 2020/2021, 16 personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone principalement pendant les périodes les plus froides de l'hiver.

Le monoxyde de carbone frappe le plus fortement les personnes en situation précaire (situation de mal logement ou logement en résidences mobiles).

Aussi, un rappel annuel des **gestes de prévention** auprès des particuliers est toujours utile. Retrouvez toutes les informations pour en savoir plus (conseils, dangers, comment éviter l'intoxication…) sur le site l'ARS Auvergne Rhône-Alpes :
https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone-0

• Infos

RÉOUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION

Compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire ces dernières semaines, les services de l'Etat ont demandé la réouverture du centre de vaccination de Samoëns. Celui-ci a donc rouvert ses portes au public le mardi 14 décembre 2021 à **la salle du foyer**. Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi : 9h-13h / 14h-18h

Pour toute inscription :
Sur le site https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/samoens
Par téléphone au 09 64 10 04 09

À ce jour, les créneaux de vaccination sont ouverts en fonction des disponibilités de doses

Nous rappelons que le port du masque est redevenu obligatoire dans l'espace public.
Nous invitons la population à continuer à respecter les gestes barrières (distanciation physique, lavage des mains, aération des pièces de vie, limiter les contacts…).